

Point de vue — Dossier — Partenaires — Témoignage — Prévention — Reportage — Personnel

Partenaires

LE SERVICE DES ROUTES

LA DIVISION ENTRETIEN
SOUS LA LOUPE

Dossier

LA COORDINATION JUDICIAIRE

Prévention de la criminalité
LUTTE CONTRE
LES CAMBRIOLAGES

Sommaire

4 Portrait JULIEN CARTIER,
ANALYSTE CRIMINEL

5 Point de vue LE CHOIX
DE LA DÉTERMINATION

6 Dossier LA COORDINATION
JUDICIAIRE FÊTE SES 20 ANS

10 Partenaires LE SERVICE DES ROUTES

16 Témoignage STAGE AU FBI

18 Prévention de la criminalité
LA DIVISION PRÉVENTION AU FRONT

Lutte contre les cambriolages

22 Reportage NOUVEAUX POSTES
DE MONTREUX ET COSSONAY

28 Personnel ASSERMENTATIONS

Et encore recrutement, formation, jubilaires,
nouveaux collaborateurs et départs à la retraite



22 A l'instar de leurs collègues du poste de Montreux, les gendarmes de Cossonay sont désormais installés dans de nouveaux murs. Valérie Lambercy, appointée, et Roger Muller, appointé, sont prêts à accueillir les visiteurs dans le local de réception.



26 Le printemps 2010 inaugure une nouvelle manière de célébrer l'engagement et la fidélité des collaborateurs de la Police cantonale. Une cérémonie annuelle réunira dorénavant les jubilaires totalisant 15, 25 et 35 ans de service.



N° 77 | Juin 2010

Rédaction

Jean-Christophe Sauterel
rédacteur en chef

Olivia Cutruzzola:
responsable d'édition

Marlyse Biderbost, Stéphane Birrer,
Bertrand Dubois, Pierre-Olivier
Gaudard, Philippe Jatton, Arnold
Ottonin, Olivier Rochat

Photographies

Sébastien Bovy, Gabriel Fusco, Bertrand
Dubois, Nicolas Gruber, Nicolas Spring

Mise en page

BIC (Florence D. Perret)

Relecture

Anne-Danièle Reuss

Impression et photolitho

Imprimeries Réunies Lausanne SA

Abonnement

Revue distribuée gratuitement à tous
les membres de la Police cantonale,
aux polices vaudoises, aux polices
de Suisse, aux autorités civiles et
judiciaires cantonales et fédérales, aux
partenaires privés et à nos annonceurs.

Publicité

IRL SA
Kurt Eicher, Arnold Krattinger
Ch. du Closel 5, 1020 Renens
Tél. 021 349 53 49
kurt.eicher@irl.ch

Contact

presse.police@vd.ch
021 644 81 90
www.police.vd.ch

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



Paraît 4 fois par an
Tirage 4000 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3153 exemplaires)

Editeur

Association de la Revue
de la Police cantonale vaudoise

Centre Blécherette
1014 Lausanne

LES FEUX D'ARTIFICE DU DOCTEUR EN SCIENCES FORENSIQUES

Des étincelles pour éclairer le sombre univers de la grande criminalité. Voilà ce que fait surgir sur les écrans de ses ordinateurs l'analyste criminel Julien Cartier. Le désormais docteur en sciences forensiques de la brigade d'appui d'analyse et de coordination (BAAC) de la Police cantonale vaudoise parle aussi de feux d'artifice, à la vue du résultat des travaux de sa thèse de doctorat.



les interconnexions dans la grande criminalité. L'un des problèmes que pose l'analyse des listes d'appels téléphoniques obtenues via les opérateurs en télécommunication, est qu'elle génère de trop grandes quantités d'informations. « Il fallait trouver un moyen qui évite aux enquêteurs de se noyer sous ces

Visualiser les liens qu'entretiennent nécessairement entre eux les délinquants des réseaux de la grande criminalité via leurs téléphones portables, faire surgir sur les écrans des ordinateurs des policiers les connexions que les mêmes malfrats passent via la «toile», telle a été l'idée principale de la thèse de doctorat * du jeune policier scientifique vaudois. Homme de terrain, Julien Cartier ne saurait se contenter que de recherches théoriques au sein d'un institut universitaire. Son parcours à l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne est jalonné d'expériences pratiques dans les différents corps de polices de sûreté romands. Au fil de cet itinéraire, et aujourd'hui afin de remplir son mandat consistant principalement à soutenir les limiers de la police de sûreté vaudoise, le docteur a développé sa recherche sur

milliers de données, pour ne retenir que celles qui font sens pour les enquêtes », explique-t-il. Une autre difficulté est que le crime organisé ne connaît pas de frontière. Et ceci bien qu'il fonctionne aussi en sous-réseaux et en liens de proximité. Cela alors que les diverses polices fonctionnent de manières plus cloisonnées. Cloisonnement encore renforcé en Suisse « grâce » à notre fédéralisme.

UN SECOND ÉTAGE POUR JANUS

Heureusement les choses changent un peu. Ainsi avec la Police judiciaire fédérale mise en place en 2000 sont nées les bases de données DOSIS, puis JANUS. Cette dernière a pour point faible qu'elle ne retient que les faits avérés au terme des enquêtes criminelles. Avec sa thèse Julien Cartier démontre et esquisse la possibilité d'avoir un second niveau. Une sorte de mémoire vive où seraient enre-

EN UN CLIN D'ŒIL...

Julien Cartier

Analyste criminel à la Division d'appui opérationnel (DAO) de la police de sûreté vaudoise.

36 ans.

Son credo : la rigueur scientifique alliée à la créativité pour toujours imaginer l'impensable.

Sur sa table de chevet :

le dernier numéro de *Science et Vie* ainsi que les romans policiers du Scandinave Henning Mankell et son inspecteur Kurt Wallander ou de la romancière Fred Vargas pour la littérature francophone.

L'affaire la plus passionnante :

un trafic international de communications téléphoniques, avec des ramifications jusqu'en Asie, qui a conduit des criminels à escroquer des millions de francs en quelques heures et qui a été jugé en Suisse.

gistrés les faits moins avérés, les ouï-dire ou les confidences, faits recueillis en cours d'enquêtes par les policiers. Ces éléments, parfois très significatifs pour les investigations, n'étant conservés dans une base de données d'enquête que durant le temps où ils font sens.

Il restait à trouver les logiciels et autres programmes informatiques faisant jaillir sur les écrans des policiers du pays les images reflétant les activités communicationnelles des délinquants. C'est ce à quoi s'est attelé l'analyste vaudois et son collègue Sébastien Capt.

Une activité qui suppose aussi un travail de formation et de soutien aux policiers de Suisse. A quoi, pour faire bon poids, Julien Cartier ajoute des publications et des conférences données avec des personnalités telles que les professeurs de l'École de sciences criminelles et l'Uni de Lausanne Pierre Margot et Olivier Ribaux ou le chef de la police de sûreté du canton de Neuchâtel, Olivier Guéniat.

B.Ds

*Thèse de doctorat de Julien Cartier. « La recherche et la gestion des liens dans l'investigation criminelle: le cas particulier de la criminalité organisée ».

Dans la mémoire et dans l'esprit de tous les collaborateurs de la Police cantonale, le dimanche 18 avril 2010 gardera à tout jamais une signification particulière. Cette nuit-là, tout le monde s'en souvient, un gendarme vaudois a fait feu sur un véhicule occupé par des délinquants. L'un d'entre eux, un jeune homme d'une vingtaine d'années, a perdu la vie. Il s'agit évidemment d'une tragédie pour sa famille et ses proches. Tragédie qui ne laisse personne indifférent. Et d'autant moins notre corporation qui met au centre de ses préoccupations le respect de la vie humaine, y compris celle de ceux qui se retrouvent, parfois délibérément, dans le camp des ennemis d'une société que les policiers font serment de défendre.

Mes pensées vont aussi vers ceux qui ont été exposés à une situation qu'ils n'avaient pas voulue, et qui se sont trouvés dans l'obligation de faire leur devoir, avec toutes les conséquences pénibles et désagréables que cela suppose, pour eux comme pour leurs proches. Convaincu qu'il en sera ainsi, je forme mes vœux pour que ces collaborateurs, forts du soutien de leur hiérarchie, surmontent cette épreuve. Tout a été mis en oeuvre à l'interne pour ce faire.

Le premier sentiment de désarroi qui a forcément été ressenti par nos collègues a peut-être été accru par le traitement initial de l'affaire par les médias. Ceux-ci ont focalisé sur une prétendue bavure, sur la détresse de la famille de la victime, sans avoir à l'esprit ce qu'a représenté cet événement pour nos collaborateurs et leur entourage.

Fort heureusement, fort justement aussi, la balance s'est ensuite rééquilibrée, notamment par le jeu – compliqué par le secret de l'enquête – de révélations sur le déroulement exact des faits et sur l'activité et la personnalité des délinquants concernés, les médias ayant dans un deuxième temps récolté et publié des renseignements sur les intéressés.

Mais ce qu'il faut aussi retenir de cette affaire, c'est le formidable témoignage de confiance que la Police cantonale vaudoise, et à travers elle la police en général, a enregistré. Les manifesta-



par Jacques ANTENEN

COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE

LE CHOIX DE LA DÉTERMINATION

tions de soutien, sous forme de lettres, de courriels, de courriers de lecteurs dans les journaux ou autres ont été innombrables et sans précédent. Les signes de solidarité inter polices – si l'on fait exception des interventions de quelques donateurs de leçons soi disant issus de nos rangs, la plupart du temps courageusement anonymes d'ailleurs – ont également été remarquables et remarqués. Nous devons prendre toutes ces manifestations comme des signes forts, comme un moteur et une justification de notre action au service de la collectivité.

Quelle que soit l'issue pénale de cette affaire, et nous pouvons rester optimistes à cet égard, les citoyens honnêtes peuvent savoir qu'ils sont en mesure de compter sur les policiers pour mettre en pratique le serment qu'ils ont prêté. Celui d'empêcher que leur sécurité et celle de la population soit remis en question par la délinquance d'ici ou d'ailleurs. Il est évident que la situation économique actuelle de notre pays peut en faire une cible privilégiée pour ceux qui voient dans ce privilège – relatif d'ailleurs – une injustice qu'il y a lieu de réparer sans respecter les règles d'un état de droit.

Quant à ceux qui ont précisément fait le choix de la transgression de notre ordre juridique, ils doivent savoir qu'ils auront à affronter des forces de police déterminées, prêtes à déployer toutes les mesures de contrainte mises à leur disposition. Y compris à faire usage de leur arme, dans le plus strict respect des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, principe de la proportionnalité compris.

L'actualité encore plus récente est là pour nous rappeler, par la mort en service d'une collègue française, que nous avons affaire à des adversaires résolus et parfois sans scrupule. Il est hélas sans doute inévitable que nous aurons encore bien d'autres situations de violence similaires à gérer. Notre devoir est d'y faire face comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. Sous peine de remettre en question la stabilité et la prospérité de notre pays et de voir les citoyens, las de constater l'éventuelle mollesse de leurs forces de police, chercher des solutions dans des actes de justice propres. Voire, les déléguer à des personnes ou organisations n'ayant pas la formation et la conscience professionnelle des policiers.



A gauche, Arnold Ottonin, chef de la Coordi, contre la fenêtre à droite, Reto Zanetti, enquêteur à la Coordi et Sylvain Isoet, analyste criminel.

Ci-contre : Arnold Ottonin, Chef de la Coordination judiciaire

Malgré l'évolution des outils techniques et informatiques, une procédure pénale différente ou une rationalisation du travail, le succès d'une enquête reposera toujours sur l'adaptation des forces en ressources humaines – gendarmes et inspecteurs – attribuées à tous les échelons du processus que sont le recueil, l'exploitation, l'analyse, l'enquête et les actions opérationnelles qui en découlent. Partie importante de cet ensemble, la division Coordination judiciaire fête ses 20 ans.

Réalisé par Stéphane Birrer & Arnold Ottonin



LA COORDINATION JUDICIAIRE FÊTE SES 20 ANS

UNE IDÉE PARISIENNE

L'idée d'une équipe dédiée exclusivement à l'analyse de la criminalité a été importée dans les années huitante de la Préfecture de police de Paris, lors de la visite du vice-commandant de la Police cantonale Monsieur Francis Vuilleumier. Le chef de la police de sûreté, Jacques-François Pradervand, concrétise cette idée et l'inscrit dans la réforme de la police de sûreté vaudoise visant notamment un « décloisonnement du corps ». Il crée une nouvelle brigade, la Coordination judiciaire, appelée plus familièrement la Coordi. Il désigne quatre policiers chevronnés pour la composer: Georges Christinat, François Quattropani, Albert Blanc et Jacques Messerli qui en sera le chef. Les missions

principales de cette brigade sont: analyser la criminalité, centraliser, coordonner et diffuser les informations, non seulement à l'intérieur du canton, mais aussi auprès des cantons voisins. La réunion de fondation se tient au Chalet des enfants le lundi 23 avril 1990.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

C'est dans la ferme-restaurant des Thiolles, au-dessus de Ballaigues, en une journée ensoleillée du mois d'août 1990, que la Coordi explique son idée de manœuvre au Corps des gardes-frontière (CGFR), représenté par le capitaine Etienne Schaller, épaulé par la suite par le premier-lieutenant Tony Vuissoz. Les liens sont désormais tissés et le CGFR deviendra rapidement ce partenaire

fidèle et indéfectible de tous les cantons romands. Durant les deux premières années d'existence de leur brigade, les quatre coordinateurs s'imprègnent de leur nouvelle fonction. Avec humilité, ils prennent conscience que le sens de l'initiative, les idées, l'esprit de collaboration ne doivent pas déborder des limites de leurs compétences, tant auprès de la gendarmerie que de la police de sûreté. Il faut dès lors s'imposer naturellement par l'expérience, la connaissance du sujet, la qualité des analyses, des informations et des contacts. 20 ans plus tard, cette façon de procéder des coordinateurs est toujours la même.

LES CODES « PHÉNOMÈNES »

Un processus itératif d'amélioration permanente des méthodes et outils utilisés permet de faire évoluer la structure aux contraintes, aux attentes et aux problématiques rencontrées. Rapidement, les coordinateurs identifient des situations similaires dans lesquelles les mêmes délinquants agissent. Ces « phénomènes » sont désignés par des codes, facilitant leur identification. Le succès de ceux-ci permettra d'asseoir la capacité de la structure à offrir un suivi permanent et systématique de la criminalité sérielle et itinérante. Cette codification a rapidement été adoptée au niveau de la Suisse romande. En 2007, ce système a été reconnu sur le plan national par la conférence des centres régionaux d'analyse. Son intérêt a ainsi dépassé les frontières cantonales et linguistiques, sa capacité à décomposer les problèmes de

sécurité et sa simplicité étant reconnue par les praticiens helvétiques.

1996, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Année à symboliser par une corne d'abondance, tant l'année fut riche en contacts. Les coordinateurs font la connaissance d'Olivier Ribaux, docteur de l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne (ESC plus tard). L'intéressé « séduit » les coordinateurs avec un système de visualisation cartographique des délits, en particulier des cambriolages. Il sera engagé l'année suivante. La même année, les relations entamées avec l'Italie et la France par nos pionniers de la Coordi portent leurs fruits. Une convention est passée entre ces deux pays et les cantons de Genève, Valais et Vaud. Elle donne naissance ainsi officiellement à ce qui est devenu une véritable institution, le rapport mensuel judiciaire de région, dont les coordinateurs vaudois en sont les animateurs, aujourd'hui encore. L'échange d'informations ne s'arrête pas à la barrière de rösti. Toujours en 1996, les coordinations valaisannes et vaudoises commentent leurs expériences auprès de représentants des cantons suisses alémaniques, afin de faire germer en eux l'idée de créer dans leurs régions des centres d'analyses, à l'exemple des Coordi romandes. Vont naître ainsi les Regionale Lagezentrum (RLZ), les centres de situations, aujourd'hui partenaires permanents du Centre Intercantonal de Coordination Opérationnelle et Préventive (CICOP)

dont la coordination vaudoise est le membre « leader ».

En 1999, un système opérationnel est mis en place au sein de la police cantonale. La Coordination occupe une place importante dans cette structure. Chaque lundi matin, elle soumet le résultat de ses analyses, accompagné de propositions d'objectifs, aux officiers opérationnels de la gendarmerie et de la police de sûreté. Ce système est encore en vigueur à l'heure actuelle et son importance est allée en s'amplifiant. L'année suivante, le commandant Aepli instaure un entretien mensuel. Les montres de la Coordi sont alignées sur l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel ! La Coordi entrait dans son bureau avec des idées et en ressortait avec des missions. Les anciens se souviennent que le Commandant Aepli émaillait ses discours de citations bien senties. Il en a réservé une spécialement à l'intention des coordinateurs de l'époque, qui en ont fait bon usage : « Il ne faut pas penser, il faut faire ! »

LES MISSIONS QUOTIDIENNES

Physiquement située à proximité des enquêteurs, la coordination judiciaire vaudoise entretient des contacts étroits avec la gendarmerie, la police municipale lausannoise, les autres polices municipales, les polices cantonales et les autres partenaires (CGFR, PolFer, CCPD, Polices étrangères, ...). Les collaborateurs de la coordination judiciaire lisent et traitent quotidiennement les informations du journal des événements Police, les diffusions nationales,

Les responsables de la Coordination judiciaire (de gauche à droite) : Rodolphe Kilchenmann, Georges Christinat, Paolo Iannetta, Jacques Messerli, Arnold Ottonin



8 Dossier

DEUX QUESTIONS À...

... Jacques Messerli, premier chef de la coordination judiciaire (1990)

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué durant votre passage à la coordination judiciaire vaudoise ?

L'un des enseignements que j'ai retiré de cette aventure est qu'une idée qui obtient immédiatement une majorité d'opposition est souvent une bonne idée ! La persévérance de l'Etat-major a permis de surmonter les nombreuses résistances et de démontrer que l'idée d'une équipe dédiée exclusivement à l'analyse, à la coordination était la bonne. A posteriori, le succès de la Coordi est surtout le fruit de l'excellence et de l'expérience de mes trois collaborateurs : Albert, le penseur pragmatique, l'informaticien ; François, l'homme aux multiples relations et au « flair » ; Georges, la dose de bon sens, l'expérience et le modérateur. Sur le plan opérationnel, je retiens que le décloisonnement des différents corps (par exemple, le CGFR, la Gend/F) est indispensable à une lutte efficace contre la criminalité.

Pensez-vous que la coordination judiciaire allait prendre une telle ampleur ?

Qui l'eut cru ? C'est seulement après plusieurs années que je me suis aperçu que la Coordi avait manqué. Son intérêt au niveau opérationnel, en particulier pour la gendarmerie et le corps des Gardes-frontière, n'était pas évident au départ. La hiérarchie avait ainsi des éléments pour guider les forces sur le terrain. Maintenant avec un regard externe, je suis encore surpris par son extension.

... Arnold Ottonin, chef de la coordination judiciaire en 2010

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué depuis votre arrivée à la coordination judiciaire vaudoise ?

Le potentiel que représente la quantité d'éléments recueillis par les policiers de terrain ; les informations échangées entre les coordinateurs sont énormes. Le gérer est un défi permanent. La complémentarité entre policiers expérimentés et spécialistes de l'Université (Ecole des sciences criminelles) a été une découverte, que je continue d'apprécier, comme la multitude de contacts avec des policiers de tout horizon, en Suisse et à l'étranger.

A votre avis, quel avenir pour la coordination judiciaire dans 20 ans ?

L'avenir de la coordination judiciaire est lié à celui de la Police cantonale. L'efficacité de l'analyse des délits et de l'exploitation du renseignement criminel, pour être maintenue dans les années à venir, dépend d'un système cohérent, crédible et solide. Pour ce faire, en amont, sur le terrain, il faut pouvoir exécuter les objectifs opérationnels liés aux phénomènes délictueux tout en garantissant une qualité

permanente de recueil et exploitation de l'information et des indices techniques lors de chaque événement. Au centre, où je place la coordination judiciaire, on devra veiller à ne pas être dépassé par la masse grandissante d'informations à enregistrer et codifier, au détriment de la qualité des analyses et nouvelles charges qui vont forcément nous incomber. En aval, donner les moyens aux enquêteurs de pouvoir absorber non seulement les missions liées aux interpellations et événements du quotidien, mais en plus les tâches générées par l'analyse de la criminalité.

... Olivier Ribaux, premier analyste civil (1997)

Qu'est-ce qui vous a amené à rejoindre cette unité ?

Au début des années 90, j'ai profité d'un emploi au service informatique de la police de Genève pour m'intéresser au traitement des données policières et au renseignement criminel. Ce domaine était en plein développement un peu partout dans les polices en Europe. C'est à l'Institut de Police Scientifique à l'Université de Lausanne que je me suis vraiment investi pour cette discipline grâce à une étude menée en collaboration avec l'identité judiciaire. A la fin de ma recherche universitaire, sans intention précise, j'avais présenté un petit système de visualisation de l'information au commandant de la police cantonale. Lors de cet entretien, le commandant Aepli m'avait demandé : « Si je comprends bien, vous cherchez du travail ? ». Je lui avais simplement répondu : « Oui ». Six mois plus tard, j'étais accueilli à la coordination judiciaire dans une position dédiée à la coordination intercantonale.

A votre avis, quel avenir pour la coordination judiciaire dans 20 ans ?

Ce qui m'a marqué est aussi l'évolution incroyablement rapide de la quantité d'informations traitées par la coordi. Au début, il s'agissait de quelques diffusions nationales et des journaux des événements cantonaux. Aujourd'hui, le flux d'information n'a plus rien à voir. Au vu de ces changements, il est bien difficile de faire un pronostic sur 20 ans... Il paraît assez clair que l'importance du traitement de l'information policière va encore augmenter, notamment à cause de l'évolution de la procédure pénale. La coordination judiciaire ne couvre qu'une partie de la criminalité. On peut aussi prévoir que d'autres formes de délinquance feront l'objet d'un suivi semblable. Elle pourrait aussi évoluer en prenant une place dans un système suisse plus cohérent et en contribuant à une analyse plus internationale de certains mécanismes criminels. De toute manière, il y a des difficultés technologiques et fondamentales qui nécessiteront de maintenir et développer les liens avec l'Université. Je m'en réjouis.

23 AVRIL 2010

20 ANS, ÇA SE FÊTE !

Arnold Ottonin, président du comité d'organisation et son équipe ont placé cette journée sous le signe de la convivialité. Les invités se sont retrouvés à la Grande salle de Bretigny-sur-Morrens, gracieusement mise à disposition par la Commune, pour un apéritif sous le soleil. La Coordi a pu compter sur la présence du Commandant de la Police cantonale Jacques Antenen, du Chef de la police de Sûreté Jacques-François Pradervand, du Commandant de la Gendarmerie Jacques Marchand, de l'ancien Commandant de la Police cantonale Pierre Aepli. Les coordinations romandes, de Berne et du Tessin étaient représentées, ainsi que les membres du CGFR et de FedPol. Tous les anciens coordinateurs étaient également présents. Le matin même, la réunion mensuelle du CICOP s'était tenue à Bretigny. A l'occasion de cet anniversaire, une cuvée spéciale a été proposée à l'ensemble des participants.



Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale; Pierre Aepli, ancien Commandant de la Police cantonale, en fonction lors de la création de la Coordination judiciaire

les synthèses hebdomadaires des autres centres régionaux d'analyse de la Suisse et des polices étrangères (proches des frontières), le résumé quotidien des événements du CGFR, les notes d'information du Centre de Coopération Police Douane (CCPD) Franco-Suisse, l'ensemble des identifications ou liens formels réalisés par le Service d'Identité Judiciaire (SIJ). Un collaborateur participe quotidiennement au rapport du SIJ permettant d'avoir des détails précieux sur les éléments et observations recueillis par les spécialistes de la police technique et scientifique. Des contacts (visuels, téléphoniques ou par

courriel) ont régulièrement lieu avec les enquêteurs pour le suivi d'affaires particulières. Les informations recueillies sont également intégrées à la mémoire de la coordination judiciaire, y compris celles qui sont discutées dans les différentes séances.

NAISSANCE DE LA BAAC ET DE PICAR

En 2005, la Coordi voit arriver une petite soeur dans la famille « du renseignement et de l'aide à l'enquête »: la DAO, Division d'appui opérationnel. La Coordi passe du statut de brigade, à celui de division d'une nouvelle brigade, la BAAC, Brigade d'Appui, d'Analyse et de Coordi-

nation. Cette nouvelle organisation, sous la direction de Paolo Iannetta, permet de nouvelles synergies, elles seront encore renforcées en 2009 avec l'arrivée de la DCI, division de la criminalité informatique. L'année 2008 est marquée par la mise en place d'une plateforme d'information du CICOP pour l'analyse et le renseignement. Les coordinations judiciaires romandes demandaient depuis de nombreuses années à pouvoir partager le même outil d'analyse que la coordination judiciaire vaudoise. Non seulement, le projet PICAR a permis d'ouvrir les frontières cantonales, mais de plus, chaque spécificité cantonale a pu être intégrée à la plateforme. Cette solution a été rendue possible grâce au soutien de la police neuchâteloise dans la mise à disposition du serveur et de l'engagement de Quentin Rossy, analyste à la police neuchâteloise et de Stéphane Birrer, responsable du CICOP jusqu'en 2009.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Vingt ans après, cette structure, unique en son genre à l'époque, a modifié le paysage du renseignement criminel helvétique. Arnold Ottonin, chef actuel de la division, reprend la citation d'Henry Ford, célèbre constructeur d'automobiles, pour résumer le bilan des 20 ans écoulés: « Se réunir est un début; rester ensemble est un progrès; travailler ensemble est la réussite ».

DU QUOI AU COMMENT

Extrait du discours de M. Jacques-François PRADERVAND, Chef de la police de Sûreté:

« Notre mode de fonctionnement, notre procédure veut que l'on confie aux policiers judiciaires la gestion d'un portefeuille d'enquêtes dont ils supportent une grande partie de la responsabilité, sous le contrôle du Magistrat. Une telle situation renforce naturellement et nécessairement le côté individualiste de l'inspecteur. Cet état de fait a commencé à se modifier de manière sensible en 1990, date à partir de laquelle on ne se contente plus d'accumuler des informations et de les mettre à disposition des enquêteurs. Avec la création de la Coordi, on a en effet initié une démarche proactive d'appui à l'enquête par laquelle on offre aux policiers du front non seulement le « quoi » des événements enregistrés, mais, grâce à la création de liens, le « comment » du fonctionnement des auteurs qui va permettre d'aller à leur rencontre et non plus seulement de leur courir après, souvent avec un ou deux temps de retard ! »



LE SERVICE DES ROUTES

Le personnel du Service des routes (SR) met tout en œuvre pour maintenir le réseau routier praticable et en parfait état, afin de permettre aux usagers d'emprunter les axes sans soucis, de jour comme de nuit, été comme hiver. Cet énorme travail ne serait pas possible sans les femmes et les hommes de la Division entretien. Son responsable, Laurent Tribolet, a reçu le Pol cant info.

Réalisé par Philippe Jaton, Photos : Service des routes

Parler du Service des routes, c'est penser immédiatement au cantonnier ! Mais ce n'est pas le seul métier que l'on y découvre parmi les 475 collaboratrices et collaborateurs. Electromécanicien, chauffeur, secrétaire, peintre, mécanicien et bien d'autres sont répartis dans quatre divisions.

La Division entretien, dirigée par Laurent Tribolet, est formée de 415 personnes, pratiquement l'entier du personnel du SR, dont vingt neuf femmes ; trois dans les équipes « terrain » et le solde, dont deux apprenties de commerce, s'occupe des tâches de secrétariat.

La Division entretien travaille en étroite collaboration avec la Police cantonale vaudoise : pour l'achat et la réparation des véhicules, la fermeture des routes, pour cause de travaux, à la suite d'accidents ou pour prendre des

mesures de sécurité dans les endroits sensibles. La Division entretien et la gendarmerie ont d'excellentes relations professionnelles, ce que relève volontiers M. Tribolet, qui n'est du reste pas étranger à cette situation. S'entretenir avec lui permet de découvrir un homme passionné par son métier et les contacts humains. Il nous apprend entre autre que son entité gère aussi les quatre centres d'entretien répartis dans les régions du canton. Ils sont dirigés par un responsable de région-voyer, partenaire privilégié. Sa tâche est primordiale, puisqu'il est le trait d'union entre les communes, les riverains et les services de l'Etat de Vaud. C'est la porte d'entrée pour les autorités communales en ce qui concerne les problèmes de circulation routière. Le responsable dresse ensuite un bref aperçu des divisions du SR.

DIVISION GESTION DU RESEAU

IMAGINER LE RESEAU DU FUTUR

Avant de se projeter dans l'avenir, il s'agit d'effectuer toute la gestion administrative et courante du réseau. Le canton de Vaud se trouve à une période charnière. Passer du réseau « Expo 64 » vers un réseau du futur, dessiné à l'échelle des agglomérations. Pour cette raison, le personnel de cette division gestion du réseau participe activement aux grands projets en cours permettant d'imaginer le futur de la mobilité.

DIVISION INFRASTRUCTURES ROUTIERES

LES PROJETS PHARES

Formée de dessinateurs et d'ingénieurs pour les projets routiers, cette équipe



Laurent Tribolet, responsable de la Division entretien du Service des routes.



LE SERVICE DES ROUTES C'EST :

- * 475 collaboratrices et collaborateurs
- * 4 divisions
 - Entretien
 - Gestion du réseau
 - Infrastructure routière
 - Coordination et administration
- * Monsieur Dominique Blanc, Chef de service, rattaché au département des infrastructures (DINF) dirigé par Monsieur le Conseiller d'Etat François Marthaler
- * 20 camions, 50 véhicules légers et 10 engins spéciaux

Dispositif bidirectionnel et collaboration étroite avec la Police cantonale pour la sécurité des usagers

a plusieurs grands défis à relever, dont la Transchablaisienne (Rennaz – Les Evouettes) et de la RC 177 qui reliera le Moulin du Choc, à Aclens, à la jonction autoroutière de Penthaz. Après les études préliminaires, il s'agit de mener ces projets à maturation, d'effectuer les appels d'offres, puis passer à la construction et effectuer le suivi des travaux. L'adaptation du réseau actuel, les corrections et les améliorations pour le réseau du futur font également partie des défis qui les attendent.

DIVISION COORDINATION ET ADMINISTRATION

L'ETAT-MAJOR

Cet Etat-major apporte l'appui nécessaire dans l'activité quotidienne du Service des routes, notamment dans la gestion financière, la section juridique,

un bureau pour l'assurance qualité, les achats et la logistique.

DIVISION ENTRETIEN

LE PATRIMOINE VAUDOIS

«Ce n'est pas tout de construire des routes, il faut les entretenir»! M. Tribollet précise d'emblée que c'est le patrimoine du canton avec 1515 kilomètres de routes cantonales et, sous contrat de prestation avec l'Office fédéral des routes (OFROU), 180 kilomètres de routes nationales (autoroute). Les travaux urgents entrepris au terme de l'hiver rigoureux ont permis de maintenir le réseau routier en adéquation avec ce que chaque citoyenne et citoyen est en droit d'attendre.

Pour faire face à ces défis, le personnel de la division s'occupe de diverses tâches comme le service hivernal, l'en-

tretien des surfaces vertes, le nettoyage des canalisations, l'électromécanique, la signalisation routière et les systèmes de retenues (glissière). Il prend également en charge le renouvellement des couches de roulement et des revêtements bitumeux.

En ce qui concerne les demandes de l'ensemble des 4 régions, elles sont centralisées et en fonction des moyens à disposition, les chantiers sont prioritaires. S'ensuivent la démarche d'étude, les appels d'offres et le suivi des travaux jusqu'à la finition du projet. Les enveloppes budgétaires, décidées par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, se montent actuellement à près de 4 millions de francs par année.

Le collaborateur qui débute son activité à la Division entretien va suivre toute une série de formation sur le service hivernal, l'entretien des petites machines et des surfaces vertes, le contrôle de la signalisation ainsi que la gestion des déchets, sujet d'actualité et sensible. Ces modules de formation interne sont mis en place pour garder un haut degré de savoir et pour la transmission de ces connaissances entre pairs; c'est les professionnels de la route qui parlent aux professionnels de la route. Le Chef de division explique que cette façon de procéder tend à valoriser la profession. Lors d'engagement, le choix se porte tout d'abord sur des candidats ayant une expérience professionnelle se rapportant aux tâches quotidiennes du cantonnier.





SÉCURISATION DE LA ROUTE CANTONALE NYON – ST-CERGUE

Les mesures prises sur ce tronçon routier sont la preuve de la bonne collaboration entre les services de l'Etat et les partenaires de la sécurité. Laurent Tribolet et les collaborateurs du Service des routes ont participé de façon active, en collaboration avec le secrétaire général de la section vaudoise du Touring Club Suisse, Philippe Füllemann et la Police cantonale vaudoise, à l'élaboration des mesures pour diminuer le nombre d'accidents et de victimes sur la route Nyon – St-Cergue. La conférence de presse en mai 2009 avait vu la participation du coureur motocycliste Bastien Chesaux, qui a accepté de prêter son image à la campagne de prévention pour la diminution des accidents chez les motocyclistes.

En 2007 et 2008, la Route Blanche a été le théâtre de respectivement 6 et 5 accidents graves, dont 3 mortels. Les aménagements effectués ont permis d'apporter des solutions inédites en Suisse sur ce tronçon sinueux très prisé des motocyclistes. Les travaux ont permis de traiter 3 points noirs connus. A plusieurs endroits stratégiques, la pose de bande sonore d'une vingtaine de millimètres d'épaisseur, pour faire ralentir les conducteurs de deux roues, a permis de diminuer fortement le nombre d'accidents graves. Un seul cas a été enregistré en 2009, celui-ci s'étant déroulé en dehors de la zone accidentogène habituelle.

La pose d'une nouvelle génération de glissières de sécurité, permettant lors de la chute d'un motocycliste de ne pas passer sous le dispositif, a permis aux partenaires de la sécurité de mettre en avant un nouveau slogan: *la route qui pardonne*.

Le Service des routes et la Police cantonale tirent d'ores et déjà un bilan très positif de cette action. En outre, une première analyse des paramètres concernant le trafic routier n'a fait ressortir aucun report significatif de la circulation en direction d'Arzier.

Les dispositions prises sur la Route Blanche sont inédites en Suisse. Les différents acteurs de la sécurité vont analyser d'autres secteurs routiers critiques du canton, et dans la mesure du possible, adopter les mêmes mesures de sécurité afin de diminuer encore le nombre des victimes de la route.

LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

Depuis 2007, l'organisation pour l'entretien des routes cantonales a passé de travail individuel au travail en équipe comportant en moyenne 8 unités. Dans la même période, les secteurs d'entretien sont passés de 42 à 25. Déjà très professionnelles, ces équipes ont permis de regrouper les forces, l'objectif étant d'apporter encore plus d'efficacité. En effet, à la suite de l'absence d'une personne, la perte d'entretien ou d'exploitation d'un secteur est prise en charge par le groupe. Cette démarche permet de responsabiliser les équipes qui assurent l'exploitation d'une manière plus cohérente. Des véhicules de service sont mis à disposition du personnel, chose qui n'existait pas avant, les cantonniers utilisant leur propre véhicule.

L'ENGAGEMENT HIVERNAL

L'hiver dernier a été rigoureux et la mobilisation des ressources humaines importante, tout comme l'engagement du matériel pour le déneigement. Une centaine de contrats avec des entreprises privées est conclue pour l'entretien des routes cantonales. Sur les routes nationales, le déblaiement est effectué par les centres d'entretien. Pour soulager l'activité des collaborateurs de la Division entretien, le chauffeur n'est plus accompagné par un cantonnier; cette façon de faire est actuellement en test dans la région Est. Cela ne se fait pas au détriment de la sécurité ou du niveau de service que le citoyen est



Déluge de feu sur la fraiseuse en attendant la neige.

en droit d'attendre. Laurent Tribolet insiste sur le fait que l'utilisateur doit être conscient qu'il ne peut pas obtenir les mêmes standards en hiver comme en été, c'est illusoire. Lors de la saison hivernale, il est impératif de prendre des dispositions en équipant correctement son véhicule et lorsque les conditions sont défavorables, de différer son départ.

Le déneigement est une activité très difficile à gérer. Du reste, lorsque les flocons tombent vers 5h30, les collaborateurs et collaboratrices de la Division entretien savent pertinemment que le revêtement de l'autoroute et des routes cantonales ne sera pas prêt pour les pendulaires. Le ballet des chasses-neige et des saleuses débute dès le moment où une couche recouvre les surfaces de roulement. Lors des précipitations, pouvant survenir localement, il faut plusieurs minutes après le passage des engins de déblaiement et de salage pour qu'une

réaction chimique intervienne, il n'y a pas d'effet immédiat, il n'y a pas de miracle. Le canton de Vaud a vécu comme le reste de l'Europe un hiver exceptionnel et a également subi de plein fouet les

Nettoyage d'une pièce par sablage.



pénuries d'approvisionnement en sel. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les restrictions de salage ont été mises en place. Des solutions alternatives, comme l'étendage de gravillon, ont immédiatement pris le relais. Aucune restriction budgétaire n'est prévue pour le service hivernal; les garanties de déficits sont accordées par l'Etat.

LES ROUTES NATIONALES

Un contrat de prestations lie le SR avec l'OFROU. Une société d'exploitation a été créée entre cet Office et les cantons de Vaud, Fribourg et Genève, permettant d'avoir ainsi comme seul interlocuteur à la tête de cette société, Laurent Tribolet, Chef de la Division entretien vaudoise. L'OFROU met à disposition de la société un budget de 33 millions de francs par année et un montant supplémentaire d'environ 7 millions de francs pour des travaux directs et urgents.

LES CENTRES TRANSVERSAUX

A la Blécherette, trois centres d'entretien transversaux sont au service des quatre régions. Le Centre cantonal d'entretien des véhicules s'occupe de la maintenance du parc à véhicules de l'Etat de Vaud et de l'acquisition des véhicules, en partenariat avec la Police cantonale. Le Centre d'entretien et d'exploitation de la signalisation routière (CEES), pour la signalisation verticale et tout ce qui concerne le marquage et pour terminer le Centre d'entretien électromécanique qui gère d'une part les 45 carrefours équipés de feux sur les routes cantonales et d'autre part, l'ensemble des éléments électromécaniques du réseau autoroutier.

L'exposition

LES EXPERTS

recherche des guides volontaires

L'exposition *Les Experts* à l'école de Sherlock Holmes, imaginée et montée par André Schori, ancien enquêteur à la police de sûreté vaudoise, a été inaugurée le 19 avril dernier. Dorénavant ouverte à tous, elle est largement visitée et commentée devant divers publics intéressés. Pour assumer cette activité croissante, des guides motivés sont recherchés par la division presse & communication.

Après plusieurs semaines intenses de préparation et de montage, André Schori et son équipe d'artisans ont remis les clefs de l'exposition *Les Experts* au Commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen.

Entouré d'un parterre d'invités triés sur le volet – membres de l'Institut de police scientifique de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, des Musées de la police criminelle et de la gendarmerie vaudoise, des Chefs de corps, des Officiers de la

Police cantonale, des divers services et brigades qui ont contribué au montage, des maîtres d'état et spécialistes, etc., – le Commandant a procédé au vernissage de l'exposition le 19 avril dernier. La satisfaction était palpable.

Ce nouvel outil de communication est attractif et valorisant pour le travail de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale vaudoise. Une magnifique vitrine pour les futurs visiteuses et visiteurs intéressés à découvrir une large palette d'activités

NOUS RECHERCHONS DES GUIDES ACTIFS ET/OU RETRAITÉS

Le Commandant de la Police cantonale souhaite accueillir plus fréquemment des visiteuses et visiteurs externes afin de valoriser notre institution mais également les nombreuses activités que recèle le métier de policier. L'exposition *Les Experts* est présentée pour expliquer, par l'exemple, le travail pointu et précis de l'enquête judiciaire.

La division presse & communication assume l'organisation et la gestion des visites de la Police cantonale. A ce titre, elle recherche des policiers actifs et/ou retraités motivés pour fonctionner comme guide de l'exposition *Les Experts*.

Les personnes peuvent faire part de leur intérêt par courriel à presse.police@vd.ch ou en appelant le **021 644 81 90**. Une petite formation sera organisée pour les volontaires qui seront engagés à quelques reprises durant l'année.

policieres. Après les discours et le traditionnel coupé de ruban, les invités ont pu assister à une présentation haute en couleur et passionnée du concepteur, André Schori. La manifestation s'est terminée par un échange convivial entre les participants.

Olivia Cutruzzolà





STAGE AU FBI

L'IPA Karim Hamouche
revient sur
une **expérience inoubliable**

Sous-chef de la brigade mineurs-mœurs, Karim Hamouche est rentré depuis peu d'un séjour de formation de deux mois dans la mythique académie du FBI, à Quantico. En possession d'un diplôme remis par le directeur du FBI en personne, M. Robert Mueller, en présence de 1500 personnes, il a accepté de partager son expérience avec les lecteurs du *Polcant info*.

Réalisé par Marlyse Biderbost

«**H**umainement, j'ai vécu quelque chose là-bas! Vraiment un joli moment!» Les yeux de l'IPA Karim Hamouche brillent toujours à l'évocation de cette aventure, certes professionnelle, mais surtout humaine! Unique et inoubliable.

Avant de pouvoir vivre une telle expérience, le chemin est long et semé d'embûches. En 1984, Karim Hamouche commence un apprentissage de police, auprès de la police municipale de Lau-

sanne. Il intègre ensuite les rangs de la police judiciaire et devient spécialiste pour les pickpockets. L'activité judiciaire le passionne. Il entre à la police cantonale le 1^{er} février 1995 pour élargir son horizon professionnel.

Après deux ans passés à Vevey, il travaille à l'Unité judiciaire puis à la Brigade financière, où il est incorporé dans le groupe de lutte contre le crime organisé dès sa création. Dès 2002, il est responsable de la Division économique de l'unité judiciaire, ce qui lui

Le stage a vu ses participants pratiquer le sport de manière intensive.

permet de continuer à voyager et nouer des contacts à l'étranger. Aujourd'hui, il est sous-chef de la Brigade mineurs-mœurs. Différents stages et formations ont enrichi sa carrière professionnelle, notamment chez Swissair, agent de sécurité (4 mois), à Londres à la Metropolitan Police de Scotland Yard (3 mois), à Münster (Allemagne), à la Polizeiführungskademie (1 mois) et à Zurich à la Police cantonale (2 mois). «A chaque fois, c'est une opportunité de côtoyer des collègues exerçant le même métier dans d'autres conditions et de s'enrichir sur le plan humain» explique l'inspecteur. C'est donc avec un bagage professionnel fourni et une passion intacte pour son métier qu'il est parti à Quantico du 11 janvier au 19 mars 2010.

Parallèlement à sa vie professionnelle, Karim a mené une brillante carrière sportive, couronnée par deux titres de champion d'Europe professionnel de full-contact, coïncidant avec son arrivée à la sûreté, facilitant ainsi son intégration.

16 Témoignage

ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUE DU SPORT

La durée du stage est de dix à onze semaines, en principe. «Hé oui, nous avons vécu une petite péripétie! Une semaine entière de cours a dû être annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques historiques avec de très fortes chutes de neige! Le programme a donc été bouclé en neuf semaines pour la première fois depuis la création de l'Académie!» Ce qui n'a pas empêché les valeureux étudiants de choisir parmi quarante cours en fonction de l'intérêt de chacun. «J'ai pour ma part sélectionné les cours d'éthique et leadership dans l'application de la loi, un aperçu des sciences forensiques et enfin un enseignement sur le comportement et la mentalité des gangs violents, en rue et en prison. Pour chaque matière, nous recevions 44 heures de cours». Un travail académique très exigeant, ponctué par la remise de divers travaux écrits en anglais, jugés et notés. Le stage est cou-

ronné par un diplôme de l'Université de Virginie. «J'ai pu m'apercevoir qu'indépendamment du pays dans lequel on travaille, on vit les mêmes soucis que sont les problèmes budgétaires et les attentes et aspirations différentes d'une génération à l'autre. Quoi qu'il en soit, l'expérience vécue me sera à tous points utile pour la gestion d'événements futurs».

MENS SANS IN CORPORE SANO

Comme le bien-être mental ne saurait être dissocié d'une pratique régulière de l'activité physique, Karim Hamouche s'est également lancé dans le challenge natation, sans être un véritable fan de cette discipline. Parcourir 54,4 km (34 miles) en plus des cours était une charge conséquente. Près de 40 collègues ont aussi choisi cette option. «Le sport m'a permis de faire de nouvelles rencontres. J'ai pu constater que, bien que la Suisse soit un petit pays, ses représentants sont à l'aise dans plusieurs disciplines sportives. Cela déstabilise

un peu les Américains qui privilégient plus facilement une seule activité, qu'ils pratiquent de façon plus intense». Karim Hamouche n'a pas ménagé ses efforts dans les épreuves sportives du début de stage, ce qui lui a valu le surnom de «FLASH». Il a également participé à la «Yellow Brick Road», course finale obligatoire du challenge sportif. Ce nom lui vient des Marines qui ont placé sur le parcours des briques de couleur jaune comme repères pour les coureurs. Il s'agit d'un parcours militaire de 5 km, comprenant divers obstacles, suivi de 5 km de course. Cette forêt est celle où l'on voit Jodie Foster dans le film «Le silence des agneaux». Des entraînements préalables avaient lieu tous les mercredis, le parcours étant chaque fois prolongé. Une brique commémorative a été remise aux participants.

Cette 240^e session regroupait 253 participants, répartis en 6 sections. Celle de l'IPA Hamouche comprenait 33 personnes. Chaque section a pu profiter des conseils et du soutien d'un mentor, détaché du FBI. Intense et exigeante, cette formation a scellé des liens

L'agent de liaison pour la Suisse, Martin Zbinden, en poste à Washington, et Karim Hamouche ont fait honneur à leur pays lors de la traditionnelle «Nuit internationale». Un beau moment de partage!



durables entre les participants. « Nous avons vécu quelque chose d'extrêmement fort ensemble. A la 7^e semaine du stage, un camarade a appris qu'il était sévèrement atteint d'un cancer du foie. Il a donc dû nous quitter... A son départ, nous avons tous fait une haie d'honneur. Nous avons également organisé une course, durant laquelle chacun avait inscrit son prénom sur le bras. Je viens d'apprendre qu'il est décédé à 52 ans... La solidarité et l'entraide sont deux valeurs que j'ai pleinement découvertes durant cette expérience » conclut Karim Hamouche, encore très ému.

LES VAUDOIS AU FBI

Le partenariat entre l'Académie et les pays étrangers existe depuis 1972. Karim Hamouche est le 33^e Suisse à se former à l'Académie de Quantico, et le 6^e Vaudois, après le commissaire Margot, en 1985, le Commandant Aepli, en 1989, le commissaire Delaplace, en 1995, le commissaire Gitz, en 2003 et le commissaire adjoint Sellie, en 2004. Le Canton de Vaud peut se targuer d'être l'un des cantons suisses les plus représentés à Quantico, même si le policier en stage porte avant tout les couleurs de son pays.

Moyenne d'âge : 41 ans et 19 ans de service.

Signe particulier : les étudiants touchent un uniforme (pantalon beige et polo vert), ainsi qu'une tenue de sport.

Association des anciens élèves : Les anciens élèves de Quantico deviennent ensuite membre de la FBINAA (FBI National Academy Associates). Ils ont ainsi l'opportunité, une fois par année, de participer à une « Retraining session », regroupant les policiers étrangers (3 jours de cours). En 2010, la session pour les Européens se tiendra à Chypre, où le Com Gitz et le Coad Sellie se rendront. Organisées sous l'égide du FBI, ces rencontres permettent de renouer les contacts avec les collègues ayant suivi l'Académie.

Les informations historiques concernant l'Académie sont tirées du site Internet suivant : <http://www.fbi.gov/hq/td/academy/na/na.htm>

L'ACADÉMIE

L'Académie du FBI (Federal Bureau of Investigation) est située sur une base militaire du Corps des Marines, à Quantico, Virginie. Créée en 1934, elle a tout d'abord occupé des bâtiments appartenant aux Marines. Elle a vu le jour suite à ce que l'histoire appelle le « Massacre de Kansas City ». En juin 1933, trois officiers de police et un agent du bureau, escortant un prisonnier dans une gare ferroviaire du Missouri, ont été abattus par des criminels. A la suite de cet événement, les agents du FBI ont obtenu l'autorisation de procéder à des arrestations et de porter des armes pour la première fois. Il fallait dès lors trouver un endroit pour apprendre l'usage de l'arme en toute sécurité. En 1940, l'Académie du FBI a obtenu l'autorisation de construire ses propres bâtiments. Elle a ensuite régulièrement subi des transformations durant les décennies qui ont suivi. Mai 1972 a marqué l'ouverture d'une académie spacieuse et moderne.

Aujourd'hui, les bâtiments permettent d'accueillir, quatre fois par année, environ 250 élèves, dont une vingtaine de policiers issus de pays étrangers. L'Académie s'occupe des cours de perfectionnement pour des policiers américains et étrangers chevronnés.

Sur le site, ouvert en 2003, le laboratoire du FBI occupe 650 employés.

A Quantico, durant plus de deux mois, l'IPA Hamouche a reçu un enseignement pointu et rigoureux.

Lutte contre les cambrioleurs

LA DIVISION PRÉVENTION AU FRONT

Pour bien se prémunir contre la délinquance en général, il est essentiel d'être bien informé sur les façons d'agir des cambrioleurs, voleurs et autres escrocs, mais aussi sur les changements que nous pourrions apporter à nos comportements quotidiens. En effet, connaître les modes opératoires des délinquants permet indéniablement de mieux les combattre, mais aussi être conscient de nos points faibles et les corriger nous donne un avantage certain dans cette lutte de tous les jours.

Dire que les délinquants exploitent nos erreurs et nos faiblesses est une évidence. Combien de personnes ne verrouillent pas leur porte, laissent apparaître dans le hall d'entrée leurs valeurs, se laissent distraire par une dame âgée ou attendrir par un enfant demandant de l'argent sur un parking d'un centre commercial ou à sa porte.

Prévenir, c'est éduquer. C'est répéter les bons gestes et les bonnes attitudes, c'est reparler des mesures simples à prendre pour se protéger. Mais ce travail ne portera ses fruits que si l'information est donnée à un public volontaire, réceptif, décidé à agir. Aujourd'hui, l'offre d'information est énorme et basée sur le « scoop ». Il n'y a pas de place dans ce flot médiatique pour la répétition d'information préventive par définition non sensationnelle. La police doit donc se donner les moyens d'informer directement sa population.

Voilà bien les buts des réseaux de surveillance mutuelle des habitations. Regrouper par villages, par communes,

des citoyens intéressés à ne plus se faire gruger par des gens sans scrupules. Informer régulièrement ces personnes décidées à changer leurs habitudes, les convaincre du bien fondé de certaines mesures concrètes de protection; tel est le sens de notre travail avec la SMHab.

Face à la recrudescence des délits, l'objectif de la SMHab est que chaque citoyen apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait éminemment suspect à la police, tout en respectant la vie privée de chacun.

Pierre-Olivier Gaudard, chef de la Division prévention de la criminalité.

LE VOL TOUJOURS PLUS HAUT

Ainsi que cela a été rappelé lors de la conférence de presse « Bilan de la criminalité 2009 » du 25 mars dernier, en matière de cambriolages, « les tendances dégagées par les spécialistes sont à la hausse notamment pour les vols durant la nuit, en soirée, pour les effractions de coffres-forts et les vols à l'astuce commis dans la rue ».

En chiffres cela donne, en 2009, pour la population vaudoise, de 700 000 habitants :

- * 22 734 vols, soit 62 par jour (non compris les vols de véhicules).
- * 39,6 %, soit 9010 cas, sont des vols par effraction.

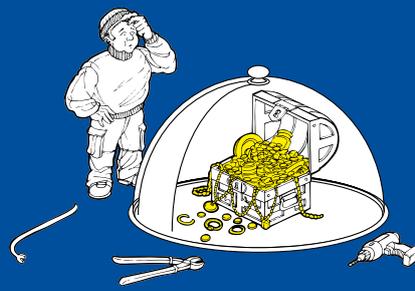
Ces derniers sont commis, à hauteur de 31,4 %, soit 2728 cas, dans des immeubles locatifs et à hauteur de 15,8 % (1147 cas) dans des villas.

Statistique détaillée sur Internet : www.vd.ch/statistiques-police



vaud
POLICE
cantonale vaudoise

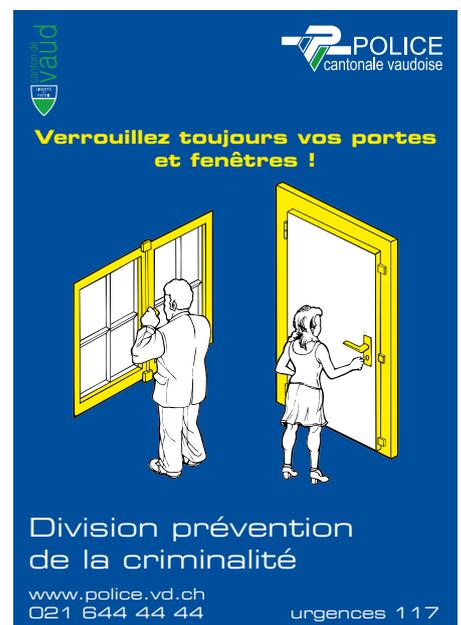
Mettez vos valeurs à l'abri !



Division prévention
de la criminalité

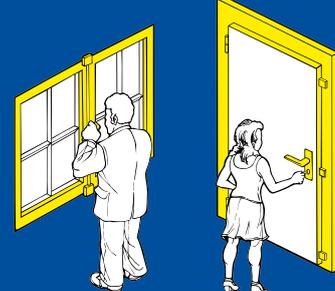
www.police.vd.ch
021 644 44 44

urgences 117



vaud
POLICE
cantonale vaudoise

Verrouillez toujours vos portes et fenêtres !



Division prévention
de la criminalité

www.police.vd.ch
021 644 44 44

urgences 117

Les petits trucs qui sauvent ou les conseils avisés du gérant de sécurité



Gérant de sécurité, l'adjudant Gilles Perruchoud. Une panoplie de moyens pour se préserver des monte-en-l'air.

Du forçage de la serrure à la fuite, il faut un petit quart d'heure au monte-en-l'air pour accomplir son forfait. Lui faire perdre du temps en recourant à d'astucieux systèmes pas trop onéreux reste le meilleur moyen de l'éconduire.

« Pour sûr, se munir d'une arme pour faire fuir un voleur, n'est pas la bonne solution! Au contraire, agir ainsi vous met, aux yeux de la Justice, dans le rôle de l'agresseur et vous fait courir le risque d'une inculpation pour ne pas avoir respecté la notion de proportionnalité », met en garde l'adjudant Gilles Perruchoud. Le gérant de sécurité de la division prévention de la criminalité, prône des méthodes nettement moins aléatoires, mais néanmoins efficaces pour protéger ses biens. « Si une porte ou une fenêtre résiste plus de deux ou trois minutes à un cambrioleur, celui-ci reportera son projet sur les habitations voisines », sait-il. Dès lors la meilleure protection réside dans l'installation de systèmes mécaniques de sécurité. « Et pourquoi pas des alarmes souvent esthétiquement plus discrètes », lui font parfois remarquer les nombreux citoyens intéressés par la Surveillance mutuelle des habitations (SMHAB). « Souvent celles-ci coûtent plus cher que les moyens mécaniques, car il faut compter avec les coûts des contrats de prestation et

d'entretien », explique-t-il. « Sans parler de la problématique de la levée du doute. La loi impose, en effet, de s'assurer du bien-fondé de l'enclenchement d'une alarme – principalement pour celles non connectées à une entreprise de sécurité – avant de faire appel aux forces de l'ordre via le 117. Sinon un déplacement de nos collègues pour une fausse alarme peut engendrer une facture d'environ 700 francs au titre de frais », poursuit le spécialiste.

Pourquoi donc se priver de systèmes de prévention simples? Une rosace protégeant le cylindre de serrure, doublée d'une barre transversale de sécurité à l'arrière de la porte, dissuadera le malfrat muni très souvent d'un simple tournevis, d'une pince plate ou d'une spatule. Contre l'effraction d'une fenêtre à la chignole, installer une poignée munie d'une serrure à cylindre et d'une barre de fermeture verticale reste la solution idoine. Il existe aussi des modèles de fermetures plus complexes et donc encore plus dissuasifs. A ceux qui projettent de construire une villa ou de devenir propriétaire d'un apparte-

ment, le gérant de sécurité rappelle qu'il est moins onéreux de penser « sécurité » pour son logement lors de sa conception, plutôt que d'attendre de s'être fait dévaliser pour repenser à protéger ses accès.

Aux 1500 membres de la SMHAB du secteur de l'ouest lausannois qu'il pilote, Gilles Perruchoud, rappelle aussi volontiers dans ses courriels et ses contacts réguliers qu'un judas à la porte et un dialogue au travers de celle-ci sans l'ouvrir, permet de se prémunir contre les importuns ou les personnages mal-intentionnés.

B.Ds

En bref

LA SMHAB DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

Gérant de sécurité responsable : adjudant Gilles Perruchoud.

Secteur d'activité : Ouest lausannois, une septantaine de communes dont certaines du Gros-de-Vaud.

- * 23 communes partenaires SMHAB.
- * 250 correspondants de quartiers.
- * 1500 citoyens partenaires.

Dès 2010 : présence active des gérants sécurité dans les grands centres commerciaux de l'ouest lausannois.

LA SURVEILLANCE MUTUELLE DES HABITATIONS

sous la loupe de la scientifique

Maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et docteur en droit, spécialiste de la prévention en matière de criminalité, Manon Jendly pose un regard à la fois critique et réjouissant sur la Surveillance mutuelle des habitations (SMHab).

« À surveillance je préfère le terme de solidarité. Tenir à quelque chose c'est bien. Tenir aux autres, les accepter et les respecter même s'ils sont différents, c'est mieux ».

Manon Jendly est une spécialiste de la recherche et de l'analyse en matière de prévention de la délinquance. Son credo ? Des actions qui mettent en œuvre pas seulement la police mais tous les acteurs concernés de la société. Soit, toujours à l'échelon local, les autorités politiques (Municipalités), scolaires, sanitaires, les travailleurs sociaux, et l'ensemble de la société civile : des citoyens au secteur associatif, jusqu'aux architectes et urbanistes qui ont à concevoir un environnement incitant à la socialisation plutôt qu'à l'exclusion.

Cette vision globale, la scientifique la conservera tout au long de l'étude des actions préventives en matière de délinquance juvénile dans le canton de Vaud qu'elle et sa collègue, Véronique Jaquier Erard, sont chargées de mener à bien. Mais avant cela, la jeune femme a participé, début mai, à la séance d'information visant à relancer l'intérêt autour de la SMHab à Mex, près de Lausanne.

Un moment qu'elle a bien vécu et qui lui a rappelé son travail d'analyste au Centre International pour la prévention de la criminalité, une organisation non-gouvernementale basée à Montréal. « Comme au Québec j'ai vu ici des policiers (le gérant de sécurité, et son patron, Pierre-Olivier Gaudard, chef de la division prévention) discuter sans barrière avec des citoyens, dans une vraie relation de proximité », remarque-t-elle. Née aux Etats-Unis, à Seattle, à la fin des années 1960, la surveillance mutuelle, ou Neighbourhood Watch, passionne la criminologue. « Elle conduit à beaucoup de questions d'ordre sociétal et elle est un champ non exempt de controverses ; c'est ce qui me plaît », sourit-elle. La controverse, justement, elle porte, entre autres, sur l'efficacité de cette mise en lien des citoyens des quartiers pour réduire les cambriolages et autres dommages à leurs propriétés. « Quasi nulle ou mitigée », lâche la spécialiste en se fondant sur certaines évaluations réalisées au Canada et en Angleterre. Ou alors efficace pour autant que l'opération soit vraiment bien ciblée, assignant des rôles précis

aux intervenants, couplée à d'autres interventions et offrant des outils d'évaluation cohérents. Comme ce fut le cas à Edmonton où une baisse de 50% des atteintes à la propriété a été vérifiée.

Méthodologie dans l'identification des problèmes, le choix des actions et leur évaluation. « Maillage » (concertation et action coordonnée) des approches et compétences de tous les intervenants, et pas de la seule police. Tels sont les mots clés en matière de prévention de la criminalité, insiste la spécialiste. « S'il y a un appel à lancer à la police cantonale ce serait de mettre en place des outils d'évaluation de ses actions de prévention », dit-elle. Bien diagnostiquée, planifiée puis évaluée, une action telle que la SMHab permet de renoncer à ce qui ne fait pas sens, d'allouer à bon escient les fonds à disposition et d'être transparent quant à leur utilisation.

« Sur la foi d'études scientifiques, dans les pays scandinaves les autorités considèrent que 10% du budget alloué à une opération de prévention de la criminalité doit servir à son évaluation », souligne la jeune femme. Plus généralement elle rappelle qu'investir dans ce domaine doit conduire à désinvestir dans les mesures carcérales. « A Toronto on a l'habitude de dire qu'un dollar investi dans la prévention c'est quatre dollars qui n'auront pas à l'être dans les prisons ».

B.Ds

Experte en sciences criminelles et en prévention, Manon Jendly porte un regard averti sur le concept de Surveillance mutuelle.



Surveillance mutuelle des habitations (SMHab)

VOCATION : CORRESPONDANT ; UN ACTE CITOYEN ET BÉNÉVOLE

Dominant le Dézaley, ce hameau de la commune de Puidoux, ne fait pas l'objet d'une préoccupante activité délictueuse. C'est néanmoins sous la toiture de l'une de ses coquettes demeures que réside André Gilliéron, l'un des 1000 correspondants de la Surveillance mutuelle des habitations (SMHab).

Pas de « fracture numérique » pour ce septuagénaire. Il s'est mis au clavier et à la souris durant ses dernières années d'activité professionnelle aux CFF. Aujourd'hui le bureau de sa maison est équipé d'un ordinateur

où il pianote chaque jour. Sauf ceux qu'il consacre à son activité favorite: la pêche, en rivière de préférence. Avec son PC, le retraité voue une heure par mois à la SMHab. C'est, en effet, par sa messagerie Internet que lui parvient

le feuillet A4 « Info Délits » de la division prévention de la criminalité de la Police cantonale. Le même document et d'autres informations de prévention lui sont transmis par courrier. Sa mission ensuite? Déposer dans les boîtes-aux-lettres des quelques citoyens de son secteur inscrits en tant que membres de la SMHab, ces missives résumant l'activité délictueuse du mois dans la commune partenaire.

Géant débonnaire, le retraité ne s'est pas mis sur la liste des correspondants parce qu'il ne se sentait plus en sécurité. « Je voulais rendre service; on est aussi là pour ça... » dit-il. Cela fait 7 ans, soit depuis 2003, année où la commune de Puidoux est entrée dans le cercle de la SMHab, qu'il assure son rôle. Bien que son hameau n'ait jamais été la cible de malfrats et qu'il n'ait pas eu à composer le 117 après avoir été témoin de faits troublants, il reste convaincu de l'utilité de la surveillance mutuelle. « C'est efficace et ça a du sens; certes à côté de chez moi il ne se passe pas grand-chose, mais il suffit de lire les « Info Délits » mensuels pour prendre conscience qu'à Puidoux, dans le secteur de la gare et du Verney, ou à Chexbres, les petits délinquants ne chôment pas ». Autre petit plus: le « Conseil du mois » qui figure sur chaque document « Info Délits ». Comment se prémunir des arnaques par téléphone ou veiller à ne pas être la victime de l'un des voleurs à la chignole qui sévissent ces temps dans le secteur. « C'est toujours bon à rappeler », lâche le correspondant.

Pour récompense de son activité bénévole André Gilliéron apprécie d'être simplement convié, une fois par année, au centre de la Blécherette, à partager une agape après avoir suivi un exposé décrivant l'une ou l'autre des missions plus pointues de la police cantonale.

S'il y avait quelque chose à améliorer dans son activité de correspondant, ce serait de mettre sur pied une rencontre régulière avec ses homonymes des communes voisines. « Nous pourrions ainsi mieux faire connaissance et se répartir plus adéquatement nos tâches » fait-il remarquer.

B.Ds



Correspondant à Puidoux, André Gilliéron, en plus de sa tournée des boîtes-aux-lettres, consacre une heure par mois à son activité pour la SMHab.



À MONTREUX

L'adjudant Dominique Perroud, chef de poste, s'est activé pour offrir à ses hommes des locaux à la fois sobres et accueillants.

NOUVEAUX POSTES DE GENDARMERIE

Au centre de Montreux, depuis 1957, le poste de gendarmerie de l'avenue des Alpes avait vu défiler nombre de porteurs d'uniforme et de justiciables sans jamais faire vraiment peau neuve. Au point que ces locaux faisaient tache dans une station touristique cotée.

L'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale (CODEX) imposait, en outre, de doubler les surfaces à disposition. Dilemme pour le chef de poste, l'adjudant Dominique Perroud : trouver dans la ville où les prix de l'immobilier ne cessent de prendre l'ascenseur, des

locaux adaptables aux missions, notamment judiciaires, des gendarmes montreusiens, sans faire exploser le montant de la location. L'esprit d'initiative et la diligence du chef de poste l'ont amené à prendre les devants. L'objet convoité se trouvait à deux pas des bureaux désuets de l'avenue des Alpes, sur l'autre face du même pâté de maisons, celle qui donne au sud, sur la rue de la Paix. C'est ici que les sept hommes, et leur unique collègue femme, affectés à la localité ont déménagé en septembre dernier. Au premier étage, leurs « appartements » s'étirent derrière une longue ligne de vitrage. Une réception sobre, mais qu'il faut un peu chercher, des bureaux confortables mais sans « chichi » et une kitchenette conviviale sont à disposition des collaborateurs. Pour les justiciables avinés ou en attente d'audition, deux pièces

MONTREUX

Adresse : rue de la Paix 8
Tél. 021 557 85 21
Accès public : lundi à samedi
7 h 30-12 h/14 h-18 h.
Dimanche et jours fériés : fermé.
Effectif : huit collaborateurs.
Chef de poste : Dominique Perroud.
Surface : 250 m².
Secteur d'intervention : communes
de Montreux et Veytaux
(26 000 habitants, 4 000 ha.).

de maintien (cellules) de court séjour (4 heures maximum) ont été aménagées. Afin de répondre aux normes CODEX, deux espaces d'audition sont équipés et aménagés de manière à accueillir le prévenu en présence de son avocat, un greffier, le magistrat instructeur (procureur) et l'enquêteur. Les travaux ont entraîné une dépense de 280 000 fr. Propriétaire, la Caisse de pension de l'Etat de Vaud a participé à hauteur de 50 000 fr.

SEUL POSTE AU CENTRE VILLE

Après huit mois d'utilisation, les nouvelles surfaces « répondent convenablement aux normes CODEX et sont plutôt bien adaptées à nos missions quotidiennes, malgré quelques imperfections, il est vrai », relève Dominique Perroud. Seul office de police conservé au centre de la localité depuis que Police Riviera a émigré à Clarens, le poste accueille volontiers les administrés en quête d'opérations relevant des tâches de proximité. « Nous répondons volontiers à leurs demandes », relève l'adjudant. « En matière de collaboration avec Police Riviera (la police coordonnée des communes du district de la Riviera) nous nous rencontrons chaque mercredi matin pour mettre à plat les imperfections, s'il y a lieu, et coordonner nos actions », dit encore le chef de poste. Sur un territoire à la fois urbain et préalpin les gendarmes montreusiens assurent des missions de police judiciaire liées à la grande et petite criminalité sévissant sur l'arc lémanique. Ils sont aussi parfois engagés dans des recherches de personnes disparues ou en difficulté dans le territoire forestier et montagnard des hauts de la région.

B.Ds

COSSONAY

Adresse : route de Morges 8

Tél. 021 557 82 21

Accès public : lundi à vendredi :

7 h 30-12 h/14 h-18 h.

Samedi : 7 h 30-12 h.

Dimanche et jours fériés : fermé.

Effectif : six collaborateurs.

Chef de poste : Gérald Cretenoud.

Surface : 180 m².

Secteur d'intervention :

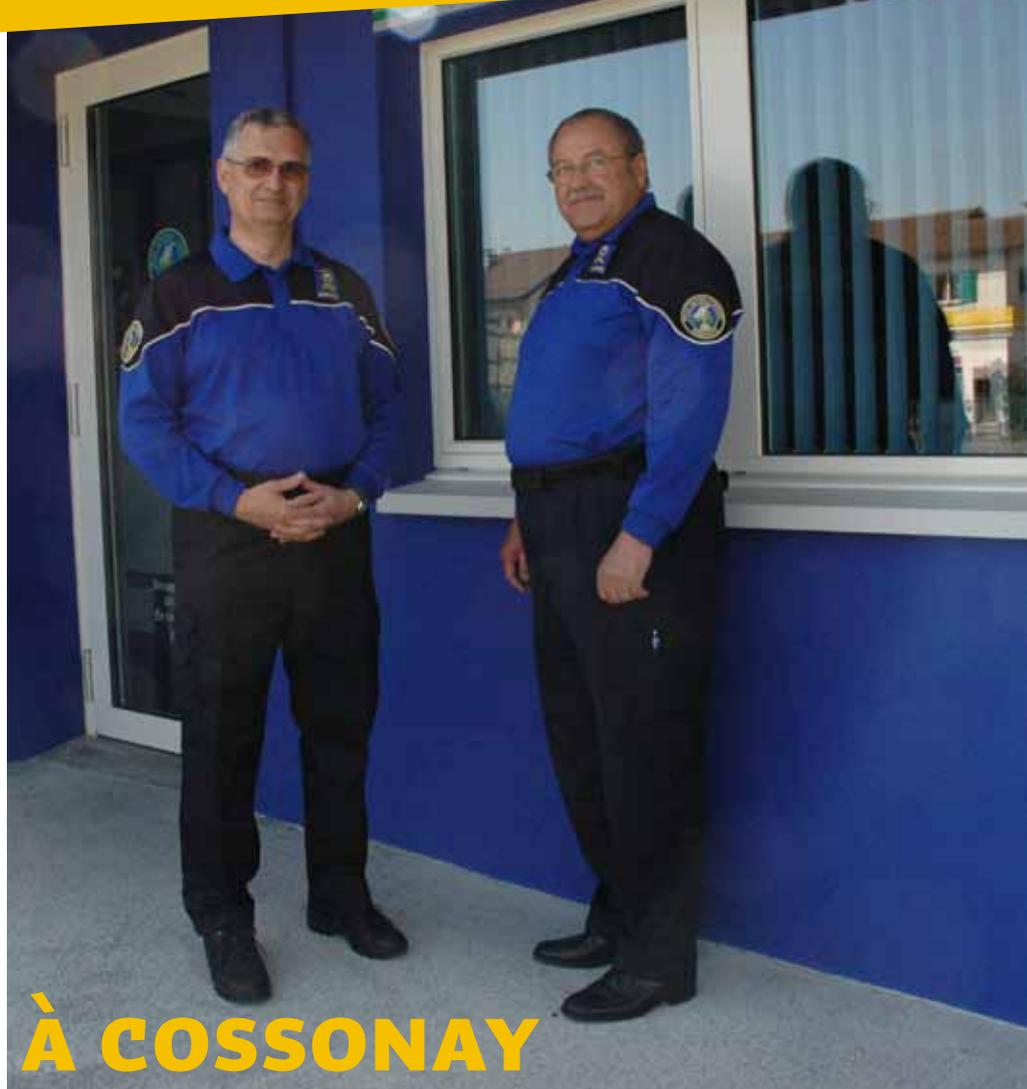
33 communes

(25 000 habitants ; 22 000 ha.).

La vie en bleu. C'est ainsi que les six gendarmes rattachés au poste de Cossonay pourraient voir leur existence depuis le 8 juillet 2009, lorsqu'ils ont inauguré leurs locaux de la route de Morges.

La façade de ce qui fut l'ancien bâtiment du feu de la commune est, en effet, revêtue de la couleur bleue devenue emblématique des forces de police. Pas question, avec la mise en application du nouveau code de procédure pénale (CODEX), de conserver sur ces hautes rives de la Venoge, les très désuets locaux de la rue des Etangs occupés depuis 1961. «Trop rudimentaires, y compris pour les visiteurs, sans locaux d'audition et de maintien et d'une surface limitée à 75 m²», explique le chef de poste, l'adjudant Gérald Cretenoud.

Un contrat de prestation lie depuis 2003 la Municipalité de Cossonay à la police cantonale. De plus, l'ancien chef-lieu de district, longtemps doté de tous les attributs liés à ce titre, craignait de n'en plus compter aucun au terme du redécoupage du territoire vaudois. La perspective de voir déménager chez sa voisine de Penthaz le poste de gendarmerie a mobilisé les esprits. Du coup naissait l'idée de mettre à disposition le local du feu du Pré aux Moines, appelé, lui, à être fermé pour cause de regroupement. Dans un excellent esprit de collaboration, la commune a fait aménager les 270 m², garages compris, à disposition. Plus de 470 000 fr. ont été investis à



L'Adjudant Gérald Cretenoud, chef de poste à Cossonay et le Sergent Claude Henneberger. Des professionnels compétents et des locaux adéquats à Cossonay.

cet effet. Résultat après dix mois d'utilisation ? «Des locaux très bien adaptés, fonctionnels et accueillants, autant pour nous autres que pour nos visiteurs», relèvent Gérald Cretenoud et celui qui est un peu l'âme du lieu, le sergent Claude Henneberger. Sobres et confortables sans plus, les espaces se succèdent en hall et bureau d'accueil, local de maintien (petite cellule de détention provisoire), local d'audition équipé en vue de la nouvelle procédure pénale, places de travail pour les agents, agréable réfectoire, vestiaires et sanitaires.

Une bonne base de travail pour les gendarmes appelés à desservir 33 communes de la région dont trois, Cossonay, Penthaz et Daillens, au bénéfice d'un contrat de prestation et une, La Sarraz, liée par convention. «La collaboration avec les municipalités concernées fonctionne bien. Nous nous rencontrons une fois par mois avec les responsables des dicastères de police pour coordonner les attentes des uns et des autres avec nos missions», souligne Gérald Cretenoud. Chaleureux, sensible au contact qui doit être entretenu avec les habitants et leurs

représentants de la région dans le cadre d'une activité de proximité, l'adjudant se réjouit de ces collaborations. Il attache une attention particulière au partenariat instauré depuis cinq ans entre les autorités scolaires, la Municipalité de Cossonay et les policiers. «Mensuellement nous mettons sur la table ce qui peut être fait pour soutenir certains élèves en perte de repères», explique-t-il.

PETITE DÉLINQUANCE

Pour le reste, les journées sont ici à l'image de ce qui se vit dans les autres postes vaudois. Un peu ventre mou du canton en matière de criminalité de haut vol, Cossonay et sa région sont plutôt touchés par la petite délinquance, notamment juvénile, (dommages à la propriété, vandalismes, etc.). Celle-ci étant toutefois davantage présente au sud, dans les bourgades les plus urbanisées. Au nord dans le secteur plus rural, ce sont plus souvent les fins de semaines agitées lors de bals ou soirées de sociétés qui mobilisent les forces à disposition.

B.Ds



UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE !

Comme chaque année, la Police cantonale recrute les aspirants et aspirantes qui débiteront leur formation de policier en mars 2011 à l'Académie de police du Chablais, à Savatan.

Quelques retardataires pressent le pas en cette première journée du concours d'admission à l'Académie de police du Chablais. Comme plus de 80 autres candidats, sans compter celles et ceux venus aux autres sessions, ils ne vont pas tarder à entrer dans le vif du sujet.

Epreuves de français, test de condition physique et voici déjà l'heure du repas. On y commente, avec force détails, ses performances de la matinée. L'après-midi démarre avec une grosse bouffée d'émotion : l'annonce de la première sélection. On entendrait voler une mouche dans la salle. Une vingtaine de filles et garçons sont déjà priés de rentrer chez eux, leurs prestations n'étant pas d'un niveau suffisant. Pour certains, la déception est immense. Pour d'autres, l'étonnement fait place à une certaine fatalité.

Ceux qui restent ne sont pas tout à fait au bout de leur peine. Les tests et épreuves se succèdent, interrompus par quelques pauses de courte durée.

Ce parcours terminé, par petits groupes, chacun se dirige vers sa voiture, échangeant avec ses camarades les impressions de la journée. Une question est sur toutes les lèvres : « Aurons-nous la chance de nous retrouver l'an prochain sur le site de l'Académie, pour suivre l'école de police ? »

La procédure de sélection est loin d'être terminée. Chaque candidat aura encore l'occasion de démontrer ses compétences et, notamment au travers de divers entretiens, exprimer sa motivation à exercer le métier, passionnant mais exigeant, de policier.

Depuis plusieurs années, les corps de police vaudois et valaisans partenaires de l'Académie de police, collaborent, tout en restant concurrents en finalité, au recrutement des futurs policiers cantonaux ou municipaux.

Formulaire d'offre de service, épreuves du concours, exigences de base sont identiques pour tous et la procédure de sélection largement similaire d'un corps à l'autre.

L'avenir proche dira si une collaboration plus large se mettra en place au niveau romand. Un groupe de travail planche d'ores et déjà sur le sujet.

Olivier Rochat

Sites d'information et de contact :

www.policier.ch
www.police.vd.ch
www.academie-de-police.ch





FORMATION ET INFORMATION

pour être **prêts le jour J**

Les réformes liées à la nouvelle procédure pénale qui vont toucher la Police cantonale dès le 1^{er} janvier 2011 vont fondamentalement changer la pratique judiciaire dans notre canton. Formation et information sont indispensables pour passer le cap...

Les ipa Pascal Granado et Eric Schmutz ont travaillé activement, avec l'adj Nicolas Spring, à la production du site intranet CODEX.

Les gendarmes, les inspectrices et les inspecteurs, ainsi que le personnel civil de la Police cantonale vaudoise se préparent actuellement à la «révolution culturelle» induite par la nouvelle procédure pénale unifiée. Afin d'appréhender au mieux les changements occasionnés par cette réforme, la Police cantonale met à disposition de ses collaboratrices et collaborateurs des outils de formation et d'information. A consommer sans modération...

CLASSEUR ISP

« CODE DE PROCÉDURE PÉNALE (CPP) »

A disposition de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sur Intranet depuis le 13 mars 2010, ce manuel est une approche simple, structurée et pragmatique d'une matière qui influencera l'avenir des policiers. Il fournit, dans l'ordre des articles du nouveau CPP, une base théorique sur les principes fondamentaux qui nous régiront.

SITE INTRANET CODEX CPP

Cet outil en ligne, facilement accessible depuis le portail intranet, permet de fournir une information en permanence actualisée sur tous les éléments permettant d'appréhender cette transition historique: législation, communication, contacts, directives, formation, etc.

FORMATION E-LEARNING

Durant les mois d'août, septembre et octobre, la formation sera proposée au personnel policier. L'apprentissage devra être terminé au plus tard à la fin du mois d'octobre 2010, prérequis pour pouvoir suivre une journée complémentaire de formation aux mois de novembre et décembre 2010. Au-delà de ces trois mois, les collaborateurs auront toujours accès à cette plate-forme E-learning jusqu'au 31 décembre 2011. Les formateurs CODEX ont testé cette formation en mode démonstration et l'ont jugée conviviale et extrêmement réaliste, car touchant directement au travail quotidien du policier. Le personnel civil de la Police cantonale ne sera pas astreint à cette formation, sauf exceptions en fonction de certains domaines de compétences (presse, baac, ID, etc.).

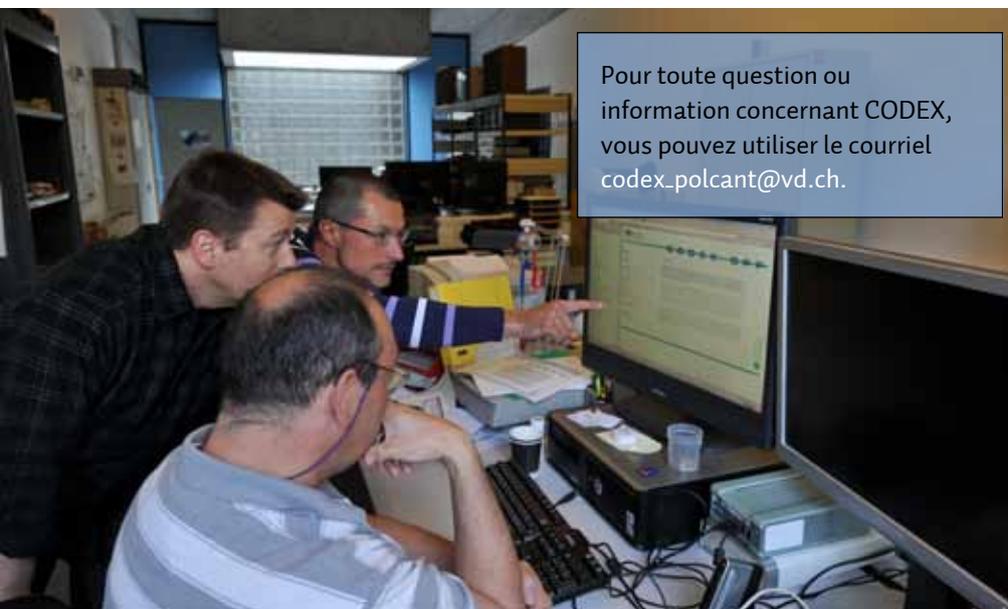
Le personnel civil recevra une information d'environ deux heures adaptée aux besoins de chaque collaborateur et collaboratrice.

JOURNÉE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Durant les mois de novembre et décembre, les collaboratrices et collaborateurs policiers suivront une journée au sein d'un groupe mixte (sûreté / gendarmerie) composé d'une vingtaine de personnes.

Chaque session sera encadrée par deux formateurs également issus des deux corps. Quatre modules présenteront des matières propres à la pratique policière dans le canton de Vaud: Théorie / transition E-learning (esprit du nouveau code, changements des bases légales, conséquences, etc.); Nouvelles structures interne/externe (Ministère public, TMC, avocats, carcéral, lois cantonales modifiées, etc.); Nouveaux outils du policier (IPJ, JEP, formules, marche à suivre, schémas, intranet, help line, etc.); Etude de cas pratiques (travail en groupe, échange de connaissances, application dans le terrain, etc.)

Olivia Cutruzzola



Pour toute question ou information concernant CODEX, vous pouvez utiliser le courriel codex_polcant@vd.ch.

"La route n'est pas mon circuit"

Bastien Chesaux
pilote Supersport 600



 POLICE
cantonale vaudoise

